

Ecrit par le 31 janvier 2026

Coulon Calavon, quand seront pris au sérieux les risques d'inondation ?



L'association [Actions Coulon](#) se bat depuis 2014 afin que soient pris en compte les risques véritables d'inondations tels ou minorés dans d'anciennes études. Objectif ? Sécuriser l'homme, les bâtis et l'emploi dans un environnement plus respectueux de la nature. Une conscience qui ne peut être valorisée que dans une vision de stratégie globale de gestion du risque inondation.

Ecrit par le 31 janvier 2026



Actions Coulon de gauche à droite : Jean-Pierre Venissac de Caumont ; Pierre Leclerc de l'Isle-sur-la-Sorgue ; Edith Bouchet du Thor et Patrick Bertrand de Cavaillon

«Avec le dérèglement climatique, le risque d'inondation ne fait que croître chaque année, alimenté par d'autres facteurs tels que l'urbanisation, l'artificialisation des sols, y compris dans les zones très inondables, commence Pierre Leclerc, président d'Actions Coulon. Or, l'inaction à prendre en charge le risque inondation est très dangereux.» Le collectif s'inquiète également d'études, de constructions et de démolitions de digues, notamment sur Cavaillon, possiblement dictées par différentes logiques qui statuent sur le fait d'inonder certains quartiers plutôt que d'autres. Dans la ligne de mire également ? Le projet du [SIRCC](#), Syndicat intercommunautaire Rivière Calavon-Coulon.

Un projet du Sircce obsolète

Pour Actions Coulon, «le projet du Sircce, datant de 30 ans, reste obsolète et constitue un danger avec la destruction annoncée de ripisylves -arbres et arbustes qui retiennent la terre en bordure d'eau-. Même chose pour la construction et la démolition de digues à Cavaillon -déjà refaites en 2012- potentiellement

Ecrit par le 31 janvier 2026

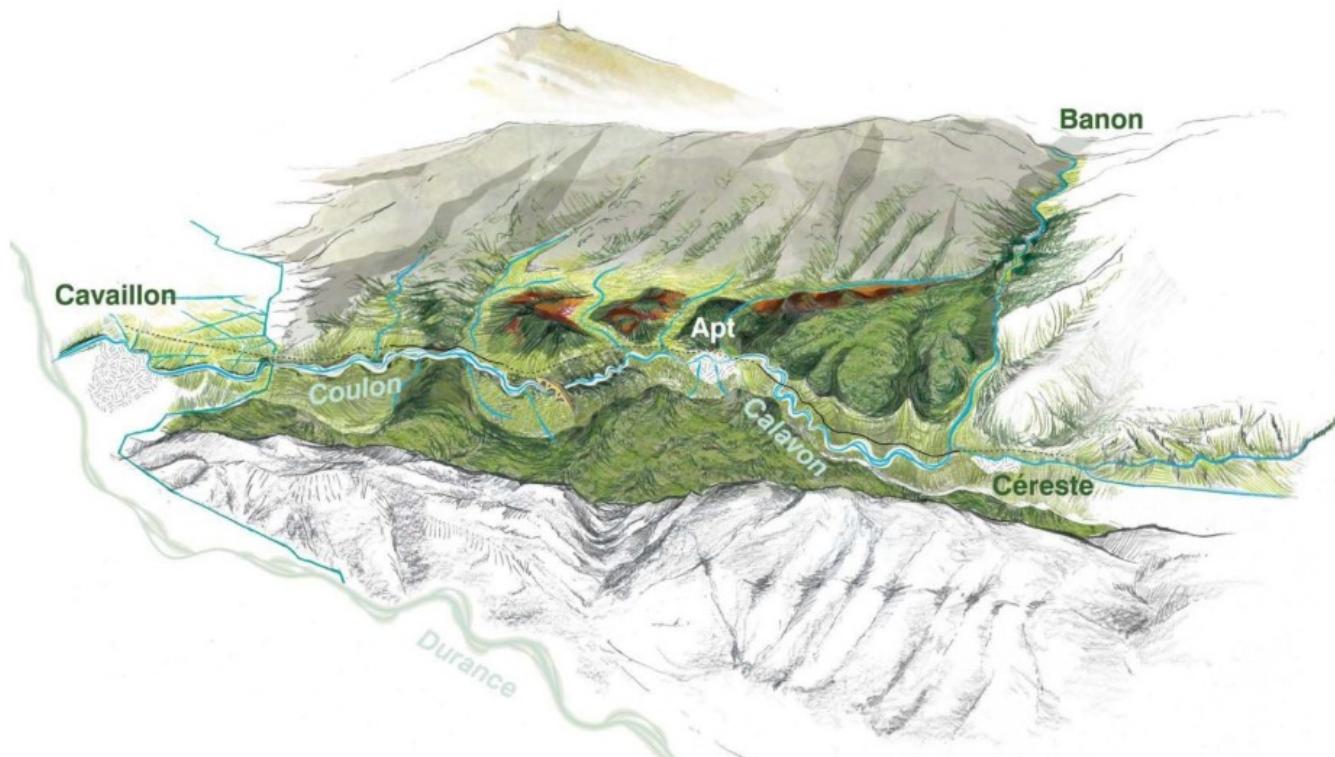
trop fragiles face aux inondations, et réclamant un budget conséquent possiblement mal valorisé. «Les vieux paysans les ont regardées, les ont trouvées inégales et disent que lorsqu'elles seront submergées, elles s'écrouleront sur elles-mêmes, ne changeant pas le cours de l'inondation, ni la préservation des quartiers. On ne voit pas de véritables avancées dans la protection de la population des inondations et cette inaction, ou ces prises de décisions locales, par les élus, nous font envisager que le risque inondation n'est pas pris au sérieux et qu'il est dangereux pour la population qui n'est, par ailleurs, pas consciente des enjeux et des dangers auxquels elle aura à faire face.»

Actions Coulon

Pierre Leclerc, président de l'association, Edith Bouchet, habitante du Thor, Patrick Bertrand de Cavaillon et Jean-Pierre Venissac de Caumont ainsi que les 150 membres du collectif militent pour une concertation du PPRI -Plan de prévention des risques d'inondation du Calavon-Coulon aval, de celui de la Durance pour Avignon, de l'élaboration des plans de prévention des risques naturels majeurs ; l'organisation de réunions communales d'information...

Ce que veut Actions Coulon ?

«Que les habitants de villages et villes particulièrement inondables aient conscience des risques encourus en cas de fortes inondations. Ainsi les membres d'Actions Coulon évoquent deux territoires de Vaucluse sans PPRI -Plans de prévention des risques d'inondation- : 'Avignon-Durance' et 'le Calavon-Coulon-Aval' n'ayant pas fait l'objet, pourtant réglementaire, d'un PPRI parce que la préfecture éluderait, depuis plus de 23 ans, les consultations obligatoires.



Ecrit par le 31 janvier 2026

Copyright Mairie de saint Martin de Castillon Communication

Des quartiers en question

«Plus prosaïquement, l'agglomération de Caumont et le quartier des Vignères -qui se situe entre Cavaillon et Le Thor- pourraient être l'objet de graves déversements d'eau en cas d'inondation, alors qu'un petit quartier cavaillonnais dénommé 'Le Grés', moins peuplé, serait, lui, préservé, relève Pierre Leclerc, qui dénonce là un manque d'équité dans la prise de risque inondation des quartiers, selon que l'on se trouve en rive gauche ou droite, la rive gauche étant la plus préservée de la montée des eaux.»

Une vision élargie et pérenne plutôt qu'un choix clivant

Pour Actions Coulon : « il n'est plus pensable, désormais, que des travaux d'aménagement de protection contre les crues opèrent un effet bénéfique localement mais transfèrent, vers d'autres zones, un risque accru des dommages. Pour l'association, un large éventail d'aménagements ruraux et urbains peuvent participer au ralentissement des écoulement d'eau, de pluie, via des retenues sèches, des haies, des forêts, des marais, des fossés, des zones humides, des bandes enherbées, des bassins versants, des bassins d'orages...»

Collective ambition

Dans la réalisation des bonnes idées, l'association relève «la construction de 3 bassins de rétention en cascade construis en amont du village Saze afin d'en réduire le risque d'inondation, par son maire également à la tête de Protection inondation du Grand Avignon. Par ailleurs, des membres d'Actions Coulon élargissent les investigations en s'informant sur ce qui se fait en France et en Europe et partagent leur expérience de ce qui se fait en Vaucluse afin de collecter des idées et process plus innovants et adaptés à la typologie topographique et géologique du département et des départements limitrophes, ainsi que des cours d'eau traversant le territoire.»

De nouveaux modèles

Actions Coulon, qui se veut force de propositions, explore également des alternatives aux digues -modèle potentiellement obsolète - comme le ralentissement dynamique avec une modélisation des crues, localisations, ordre d'arrivée et de décalage des pics de crues ; l'hydrologie régénérative qui consiste en un aménagement du paysage de façon à ralentir le cycle de l'eau, notamment en conservant les paysages agricoles en amont des bassins versants. Cela a pour conséquence de ralentir, répartir, infiltrer et stocker les eaux de pluie et de ruissellement.

Ecrit par le 31 janvier 2026



Copyright Actions Coulon Début 2016

Des habitations construites dans d'anciens lits de rivières

Actions Coulon dénonce «des quartiers et habitations bâties dans les lits majeurs d'anciennes rivières comme c'est le cas de Caumont ou encore du quartier de baigne-pieds à Avignon, qui accueille les équipements hospitaliers d'Avignon : hôpital, Ephad -Etablissement pour personnes âgées dépendantes-, cliniques, laboratoires, funérarium, crematorium, entreprises, alors que cet espace est inondable par le Rhône, la Durance, les ruissellements, les remontées de nappes phréatiques, le canal du Puy et par les ruptures du barrage de Serre-Ponçon.

Des études orientées, un discours officiel brouillé ?

Actions Coulon va plus loin, signalant des études orientées dans des scenarii prenant en compte des niveaux de crues allant dans le sens de leurs conclusions. Ainsi, si le Ppri et le Tri -Territoires à risques importants d'inondation- évoquent « des crues du Rhône qui n'iraient pas jusqu'au remblai SNCF, au niveau de Baigne-pieds à Avignon, les eaux du Rhône arrivant par le nord seraient susceptibles, via Monclar et la Rocade, d'inonder la moitié de Baigne-pieds, et, notamment la zone dévolue aux gens du voyage.»

Ecrit par le 31 janvier 2026

'Quand c'est flou c'est qu'y a un loup'

« Inondabilité par le Rhône, la Durance, par ruissellement, par remontées des nappes, par le canal du Puy, par ruptures du barrage de Serre-Ponçon, via le remblai ferroviaire en direction d'Arles... Les études, qui sont nombreuses, n'utilisent pas les mêmes éléments de référence. Conclusion ? Pas de vision d'ensemble, ni locale, ni pertinente. Pas non plus de lisibilité, lors des périodes d'inondations, de ce qui peut advenir lorsque les fleuves, les rivières prennent de l'ampleur, lorsque les épisodes météorologiques plombent le ciel, rien qui ne puisse renseigner efficacement le grand public et le préparer au 'risque inondation', » résume Pierre Leclerc.



Copyright Actions Coulon, décembre 2019

L'objet du collectif

Actions Coulon a pour objet la veille, l'alerte et la proposition de solutions sur les différents problèmes posés par la rivière du Calavon-Coulon. Les risques d'inondation, l'entretien de sa végétation, ses fonds, ses ponts et ses digues. Les projets d'aménagement pour lutter contre ses débordements. Le plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) lancé par le Préfet depuis 2002. La gouvernance du syndicat intercommunal en charge de cette rivière qui a la particularité de déborder en dehors de son bassin versant : sur celui des Sorgues et celui de la Durance. Communes principalement concernées : Cavaillon, Robion, l'Isle, le Thor, Gadagne, Caumont.

Le Calavon-Coulon

Le Calavon-Coulon parcourt 84 km, depuis sa source située à 747 m d'altitude, sous le village de Banon, jusqu'à Cavaillon, où il rejoint la Durance, à une soixantaine de mètres d'altitude. Tout au long de son

Ecrit par le 31 janvier 2026

parcours, il traverse 20 communes : Banon, Simiane la Rotonde, Oppedette, Viens, Céreste, Saint Martin de Castillon, Castellet en Luberon, Caseneuve, Saignon, Apt, Roussillon, Bonnieux, Goult, Les Beaumettes, Ménerbes, Oppède, Maubec, Robion, Cavaillon, et Caumont-sur-Durance où le Calavon se jette dans la Durance.

Les infos pratiques

Actions Coulon ; 3 allée des Libellules 84 800 l'Isle-sur-la-Sorgue ; www.actions-coulon.fr ; pierreleclerc@live.fr ; 06 14 51 01 20

Calavon-Coulon : enquête publique ouverte concernant le plan de prévention des risques d'inondation

Ecrit par le 31 janvier 2026



Une enquête publique portant sur le projet d'élaboration du plan de prévention du risque d'inondation du Calavon-Coulon amont sera ouverte à partir du 25 avril et jusqu'au 26 mai.

Ce plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) concerne les communes de : Apt, Bonnieux, Beaumes, Cabrières-d'Avignon, Caseneuve, Castelet, Gargas, Gignac, Gordes, Goult, Joucas, Lacoste, Lioux, Maubec, Ménerbes, Murs, Oppède, Roussillon, Rustel, Saint-Martin-de-Castillon, Saignon, Saint-Saturnin-lès-Apt, Viens et Villars.

Le dossier d'enquête sera consultable dans les quatre mairies sièges de l'enquête publique (Apt, Cabrières d'Avignon, Goult et Saint-Saturnin-les-Apt) et sur les sites vaucluse.gouv.fr et registredemat.fr. Le public pourra consulter le dossier et consigner ses remarques sur le registre papier dans l'une des quatre communes sièges de l'enquête ou les adresser par écrit.

La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public dans les quatre mairies sièges selon le calendrier suivant :

- Mardi 25 avril de 9h à 12h à la mairie d'Apt ;
- Mardi 2 mai de 14h à 17h à Saint-Saturnin-les-Apt ;

Ecrit par le 31 janvier 2026

- Vendredi 5 mai de 9h à 12h à Cabrières d'Avignon ;
- Mardi 9 mai de 14h à 16h à Goult ;
- Lundi 15 mai de 14h à 17h à Saint-Saturnin-les-Apt ;
- Lundi 22 mai de 14h à 17h à Cabrières d'Avignon ;
- Mardi 23 mai de 9h à 12h à Goult ;
- Vendredi 26 mai de 14h à 17h à Apt.

Projet de révision du plan de prévention des risques d'inondation de la Durance : une concertation avec la population est organisée



Une concertation avec la population sur le projet de révision du plan de prévention du risque d'inondation se tiendra vendredi 21 octobre à 18h, à l'espace George Jouvin, Pertuis. Cette réunion lancera la phase de concertation du public qui se déroulera du 21 octobre au 25 novembre.

La préfète de Vaucluse, [Violaine Démaret](#), organise une concertation avec la population sur le projet de révision du plan de prévention du risque d'inondation (PPRI) de la Durance pour la commune de Pertuis. Cette révision fait suite aux travaux réalisés sur le système d'endiguement de Pertuis par la métropole Aix-Marseille-Provence, qui ont permis de rehausser le niveau de protection, aujourd'hui garanti pour une crue d'occurrence centennale.

Ecrit par le 31 janvier 2026

Afin de présenter aux populations concernées le projet de PPRI, d'en faciliter la compréhension et de leur permettre de participer de manière éclairée à la phase de concertation, une réunion publique se tiendra en présence des services de la direction départementale des territoires (DDT) en charge de la conduite de la procédure, le : **Vendredi 21 octobre à 18h, à l'espace George Jouvin, rue Henri Silvy, Pertuis.**

Cette réunion lancera officiellement la phase de concertation du public qui se déroulera du 21 octobre au 25 novembre.

Tout au long de cette phase de concertation, les documents constitutifs du projet de PPRI, le rapport d'évaluation environnementale, ainsi qu'une messagerie électronique dédiée, seront disponibles sur le site internet de la préfecture de Vaucluse : www.vaucluse.gouv.fr. La messagerie électronique permettra à chacun de questionner l'administration, notamment sur la situation de sa propriété et sur les règles qui s'y appliqueront au titre du risque d'inondation.

Un exemplaire papier des documents constitutifs du projet de PPRI et des éléments méthodologiques utiles à leur compréhension seront également mis à la disposition du public à la direction de l'urbanisme de la mairie de Pertuis (impasse Jules Séguin). Un registre permettra d'y recueillir les éventuelles observations.

Réunion publique le vendredi 21 octobre à 18h, à l'espace George Jouvin (salle des fêtes), rue Henri Silvy, Pertuis.

J.R.

Grand bassin de vie d'Avignon, création du pôle territorial pour répondre aux attentes de 600 000 habitants

Ecrit par le 31 janvier 2026

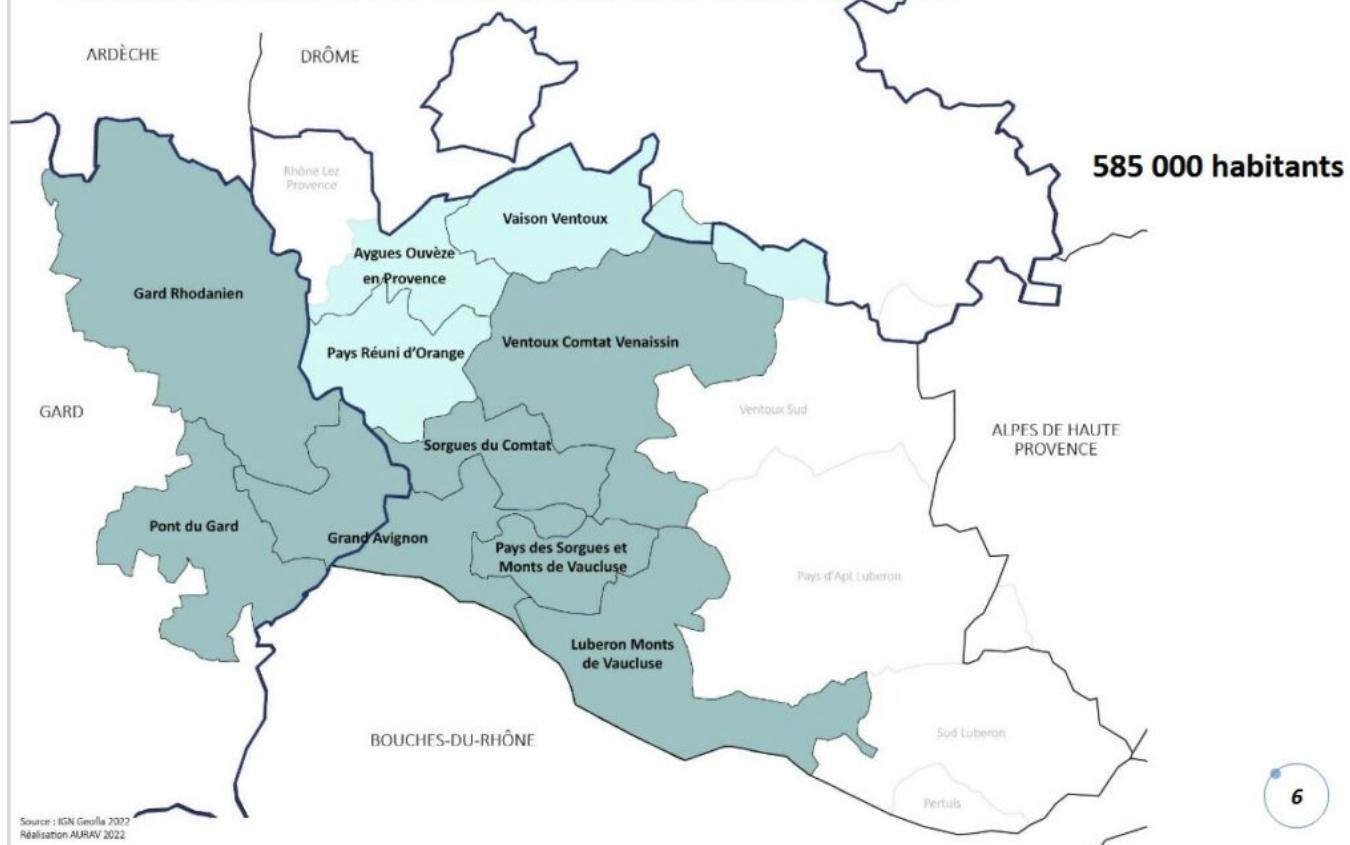


Ils sont venus en force pour annoncer la création du pôle territorial. Qui ? Jacqueline Bouyac, Gérard Daudet, Pierre Gonzalvez, Christian Gros, Joël Guin et Pierre Prat. Tous à la tête de communautés d'agglo ou de communes. Objectif ? Sortir du périmètre de leurs EPCI pour gagner en vision globale et faire avancer leurs projets.

Leur crédo ? Ouvrir la carte du territoire en grand pour travailler sur les continuités comme les transports en commun, les pistes cyclables, la gestion des déchets, la prévention des risques d'inondation, le développement et l'aménagement d'espaces. Bref, donner de la cohérence et surtout faciliter la vie quotidienne de presque 600 000 habitants... Soit le poids d'une métropole ! Et là, en termes de positionnement régional ça pourrait tout changer.

Ecrit par le 31 janvier 2026

7 EPCI d'ores et déjà impliqués dans la démarche... et trois autres intéressés



Près de 600 000 habitants seront touchés par les décisions du pôle territorial Grand bassin de vie d'Avignon qui compte bien leur faciliter la vie au quotidien

L'aventure commence par un constat

Le Grand bassin de vie d'Avignon est à cheval sur deux régions : l'Occitanie et Provence-Alpes Côte d'Azur ainsi que trois départements : le Vaucluse, le Gard et les Bouches-du-Rhône. Or, près d'une dizaine d'EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) est inscrit-tout ou en partie- dans ce territoire. Également 200 000 actifs habitent cette aire urbaine dont 120 000 travaillent dans une autre commune où ils se rendent de 60 à 93%... en voiture.

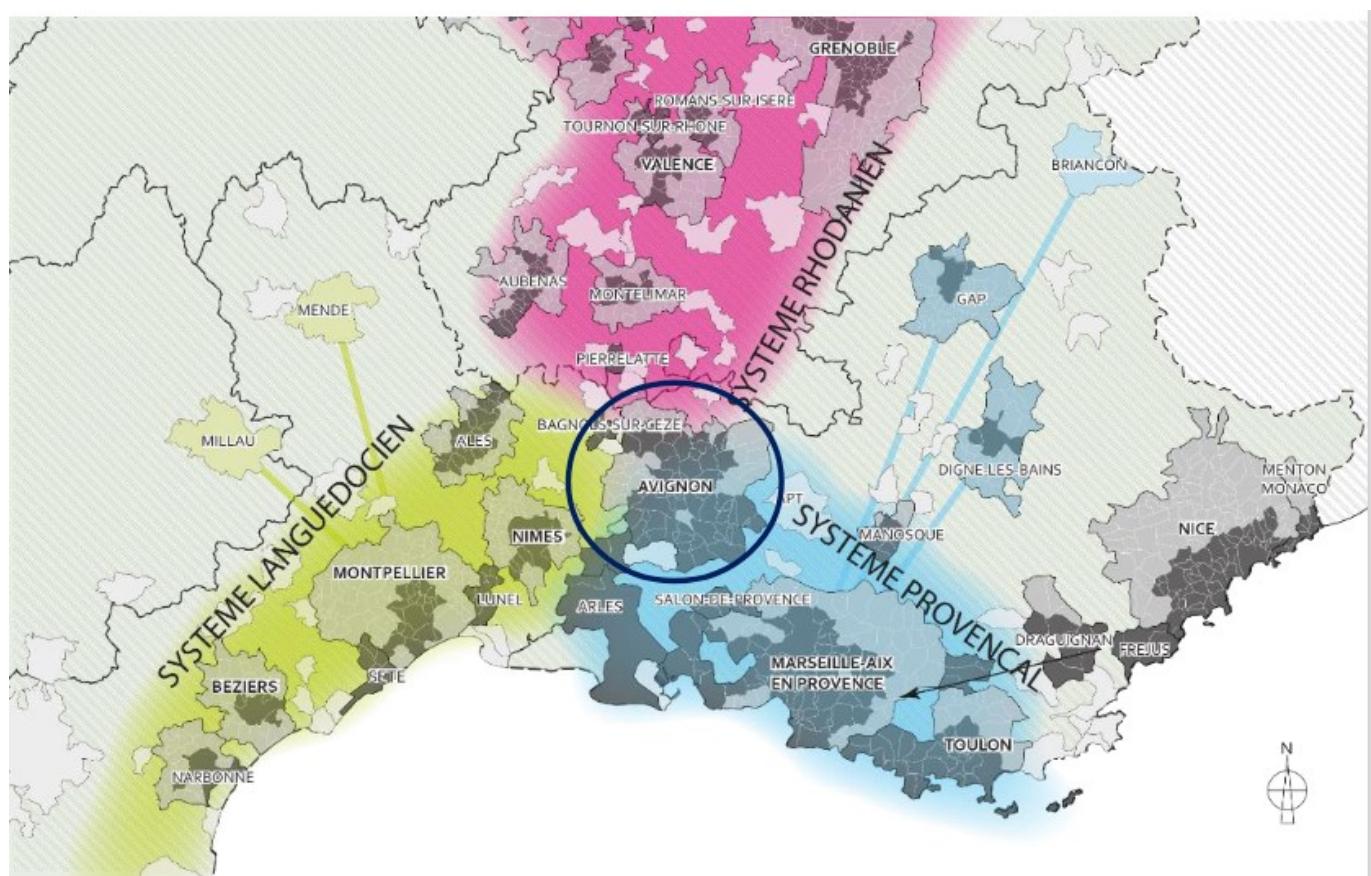
Quand Margot prend le bus

Margot, la vingtaine, habite actuellement aux Angles. Pour se rendre au Capitole studio, elle a dû prendre le bus de 7h45, puis en changer et attendre pour être déposée dans la zone commerciale Sorgues-Le Pontet à 8h45. C'aurait été dans le même cas de figure, voire pire, pour se rendre des Angles à Agroparc Avignon et c'est l'un des objets sur lesquels se pencheront les techniciens à la demande des présidents d'intercos. Mission ? Répondre aux défis de la transition écologique.

Ecrit par le 31 janvier 2026

Les Sradett qui font trembler les élus

Il est aussi question des Sradett. L'acronyme du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires -urbains et ruraux-. Dans ce document de planification régionale, l'institution décrit la vision politique des priorités de l'aménagement du territoire. En clair ? La feuille de route détaille l'état de lieux et les enjeux comme l'implantation des infrastructures d'intérêt régional, la gestion économe de l'espace, l'intermodalité et le développement des transports, la maîtrise et la valorisation de l'énergie, la lutte contre le changement climatique, la pollution de l'air, la protection et la restauration de la biodiversité, la prévention de la gestion des déchets... Et pour que le Sradett aille dans le sens des départements, mieux vaut pour eux être compris et écoutés des régions, surtout lorsqu'elles sont deux à présider au destin d'un Vaucluse qui se trouve au fin fond de leur territoire.



Travailler en coopération pour en pas s'isoler ni être asséchés par les grandes métropoles

Un outil au service de l'intelligence collective

Avec la création du pôle territorial les présidents d'EPCI veulent peser sur les décisions régionales de l'Occitanie et de Provence-Alpes-Côte d'Azur, notamment en coordonnant les orientations d'urbanisme commercial, en travaillant sur la sobriété foncière, en analysant la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers. Il sera aussi question d'optimiser la gestion des déchets afin d'en maîtriser les coûts car le secteur en profonde mutation devra désormais répondre à un modèle plus vertueux et

Ecrit par le 31 janvier 2026

surtout environnemental... Le sujet est épineux puisqu'il pèse de plus en plus sur le budget des collectivités qui préviennent ne pas pouvoir en supporter longtemps, seules les frais.

Sortir du cadre

Avec la création du pôle territorial les élus préviennent : «Sortir du cadre permettra de porter des projets communs et de devenir force de propositions sur des projets à rayonnement régionaux et nationaux comme les lignes de cars interurbains régionaux en lien avec les gares de l'étoile ferroviaire, de mieux favoriser le transport fluvial pour les voyageurs et les marchandises.»

2 / Articuler les orientations de développement et d'aménagement de l'espace



Maitriser son foncier pour préserver l'avenir

Ils étaient six autour de la table, d'autres ont déjà prévu de les rejoindre

Adhèrent au projet : Jacqueline Bouyac présidente de la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin ; Gérard Daudet Président Luberon-Monts de Vaucluse ; Pierre Gonzalvez président des Pays-des-Sorgues-Mont-de-Vaucluse ; Christian Gros président des Sorgues-des-Comtat ; Joël Guin président du Grand Avignon et Pierre Prat président du Pont-du-Gard. Ils ne sont pas venus mais sont partie

Peser sur les choix de développement des SRADDET SUD et Occitanie

Coordonner les orientations en matière d'urbanisme commercial

Appuyer l'Inter-SCOT

Ecrit par le 31 janvier 2026

prenante : Yann Bompard président du Pays d'Orange, Christian Rey, président de la Communauté d'agglo du Gard-Rhodanien a dit son intention de les rejoindre ainsi que Jean-François Périlhou de Vaison-Ventoux et Julien Merle président de la Communauté de communes Aygues-Ouvèze-en-Provence. D'autres devraient les rejoindre. L'esprit est ouvert à condition de rester pragmatique et surtout efficace.

Il n'y aura pas de mille-feuille administratif

C'est en tout cas ce sur quoi tous insistent. Le pôle -qui prendra la forme d'un syndicat mixte- a son adresse à L'Aurav, c'est-à-dire, l'Agence d'urbanisme Rhône-Avignon-Vaucluse. C'est d'ailleurs cette structure qui constituera l'outil technique et d'animation. Un président a-t-il été élu ? Non plus. Le projet, initié par Joël Guin et Christian Gros, va partir dans les mains du préfet... Qui laissera sa place à son successeur en Août, qui lui-même, promulguera la naissance du Pole territorial du Grand bassin de vie d'Avignon. Côté effectif, budget de fonctionnement... Non plus. Le pôle territorial promeut une vision élargie et planchera sur des solutions à mettre en œuvre le plus rapidement possible.

A la rentrée

Le préfet prendra l'arrêté de création du Pôle territorial du Grand bassin de vie du Grand Avignon après consultation auprès des départements et régions. Les techniciens eux, sont déjà au travail.

Ecrit par le 31 janvier 2026



Faire converger les mobilités

Ils ont dit

Christian Gros

«Pour exister il est préférable d'être un peu plus important que la moyenne, après plusieurs réunions nous avons convenu de créer un pôle territorial avec des objectifs précis. Nous représentons 520 000 habitants. La métropole du Var, par exemple, en compte 450 000 habitants. Nous créons une structure de pôle métropolitain pour partager une vision collective, respectueuse des identités de chacun sur les axes de développement du Grand bassin de vie du Grand Avignon. Cette structure souple nous permettra de peser face aux régions et aux métropoles. L'idée ? Mettre en place un dialogue permanent entre nous pour avancer de manière concertée. Avec le pôle territorial du Grand bassin de vie d'Avignon nous créons un outil politique partenarial.»

Ecrit par le 31 janvier 2026

Joël Guin

«Être ensemble nous rendra plus performant dans chaque collectivité et pour l'intérêt général. Nous nous fédérons en un espace de réflexion, de concertation pour être plus forts et plus efficaces, plus pertinents en pensant aux usagers.»

Pierre Prat

«L'idée ? Essayer de mutualiser des moyens. Nous communes gardoises avons beaucoup de liens avec le bassin de vie du Grand Avignon. D'ici 2025 le train reliera plusieurs communes gardoises à Avignon permettant de déplacer les populations par transport vertueux. C'est dans ce sens que nous allons travailler.»

Jacqueline Bouyac

«Nous avons des projets de rayonnement régionaux à travailler ensemble pour les faire avancer.»

Pierre Gonzalvez

«Nous avons conscience que les projets et les questionnements doivent dépasser les limites administratives afin de travailler, en fonction des sujets, à de nouveaux objectifs communs. Il nous faut peser dans l'arc méditerranéen entre les métropoles déjà existantes et les nouvelles lois Zad (Zone d'aménagement différé, utilisation du droit de préemption, évitement de la spéculation foncière). Nous nous regroupons pour porter une voix unique.»

Gérard Daudet

a évoqué les débordements de la Durance et les dysfonctionnements dans la réflexion et la compréhension du traitement des sorties de lit du Calavon et de la Durance lors du traitement antérieur du PPRI (Plan de prévention des risques d'inondation). «Maintenant tout est en règle et les digues faites. Avoir une vue d'ensemble et partagée du Plan de prévention du risque d'inondation aurait pu faire gagner du temps.»